

## Document : la création des préfets

*Le Consulat crée les préfets, représentants du gouvernement dans chaque département.*

Quelles sont les missions confiées aux préfets ?

Vous êtes appelés à seconder le gouvernement dans le noble dessein de restituer la France à son antique splendeur et d'asseoir enfin ce magnifique édifice sur les bases de la liberté et de l'égalité. Votre premier soin est de détruire sans retour, dans votre département, l'influence morale des événements qui nous ont trop longtemps dominés. Faites que les passions haineuses cessent, que les ressentiments s'éloignent.

Je me borne à vous recommander de vous occuper sans délai de la levée de la conscription, de la prompte rentrée des contributions.

Aimez, honorez les agriculteurs, protégez le commerce. Visitez les manufactures et distinguez par des témoignages d'une haute estime les citoyens qui leur donnent de l'activité. Occupez-vous de la génération qui commence : donnez des soins à l'éducation publique.

Formez des hommes, des citoyens, des Français.

D'après Lucien Bonaparte (ministre de l'Intérieur), circulaire aux préfets, 12 mars 1800

Four empty rectangular boxes are arranged vertically on the right side of the page. Brackets connect them to the text on the left: the top box to the first paragraph, the second box to the second paragraph, the third box to the third paragraph, and the fourth box to the fourth paragraph.

## Document : la création des préfets

*Le Consulat crée les préfets, représentants du gouvernement dans chaque département.*

Quelles sont les missions confiées aux préfets ?

Vous êtes appelés à seconder le gouvernement dans le noble dessein de restituer la France à son antique splendeur et d'asseoir enfin ce magnifique édifice sur les bases de la liberté et de l'égalité. Votre premier soin est de détruire sans retour, dans votre département, l'influence morale des événements qui nous ont trop longtemps dominés. Faites que les passions haineuses cessent, que les ressentiments s'éloignent.

Je me borne à vous recommander de vous occuper sans délai de la levée de la conscription, de la prompte rentrée des contributions.

Aimez, honorez les agriculteurs, protégez le commerce. Visitez les manufactures et distinguez par des témoignages d'une haute estime les citoyens qui leur donnent de l'activité. Occupez-vous de la génération qui commence : donnez des soins à l'éducation publique.

Formez des hommes, des citoyens, des Français.

D'après Lucien Bonaparte (ministre de l'Intérieur), circulaire aux préfets, 12 mars 1800

Four rectangular boxes are arranged vertically on the right side of the page. Brackets connect them to the text on the left: the first box to the first paragraph, the second box to the second paragraph, the third box to the third paragraph, and the fourth box to the fourth paragraph. The boxes contain the following text:

- Veiller aux libertés et à l'égalité
- Veiller à l'ordre public
- Veiller à la conscription et aux impôts
- Veiller à l'économie